

**Province de Québec  
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1<sup>er</sup> février 2016, à la salle du Conseil, située au 287, 1<sup>re</sup> Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte  
et les conseillers(e) :

Manon Côté                      Benoît Couture  
Rémi Beauchesne              Steve Leblanc

Sont absents : : les conseillers Gilles Gauvreau et Dominic Lapointe

Les membres présents forment le quorum.

**2016-02-18                      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2016
4. Présentation des comptes
5. Techni-Consultant Inc. - Offre de services
6. Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes
7. Ristourne MMQ - Dépôt à la table du conseil
8. Subvention accordée pour l'amélioration du réseau - Approbation des travaux
9. Fonds développement des territoires (FDT) - Projet signalisation service d'urgence (# civiques)
10. Pacte rural - Projet portes d'entrées automatiques du centre communautaire
11. Fonds développement des territoires (FDT) - Achat d'une Zamboni
12. Appui au projet de l'Écovillage (Pacte rural et FDT)
13. Société d'habitation du Québec (SHQ) - Renouvellement d'entente de gestion
14. Écovillage - Commandite projet EDE CAP
15. Prix de vente - Terrains rue Nolette
16. Défi Santé 5/30
17. Service d'entraide des Hauts Reliefs (Nomination des représentants)
18. Achat d'un Chapiteau
19. Demande d'aide financière - Cuisines Collectives Bois-Francis
20. Demande d'aide financière - Association de paralysie Cérébrale
21. Appui Concours Fondation David Suzuki
22. Correspondance :
  - a) Lettre envoyée à la ville de Disraëli - Site d'enfouissement
  - b) Réception de la réponse de la ville de Disraëli
23. Période de questions
24. Clôture de la séance

**2016-02-19                      Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le procès-verbal du 11 janvier 2016 soit accepté, tel que rédigé.

**2016-02-20**                    **Présentation des comptes**

**IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** les comptes présentés, qui totalisent 89,804.18\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

---

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2016-02-21**                    **Techni-Consultant - Offre de services – Assistance technique et accompagnement pour travaux d'infrastructures**

**IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** l'offre de service de la compagnie Techni-Consultant Inc. consistant à une assistance technique pour compléter les demandes municipales, la préparation des documents d'appel d'offres professionnels, les formulaires administratifs, les demandes d'admissibilité au niveau des aides financières et toutes autres demandes de consultations touchant les infrastructures municipales soit acceptée, et ce, pour une banque d'heure maximale de 60 heures facturées selon l'utilisation sur une base horaire au taux de 80\$/heure.

**2016-02-22**                    **Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska**

**ATTENDU** la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2016 ;

**ATTENDU QUE** selon l'article 1023 du Code municipal du Québec, « Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil ».

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**QUE** le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise la transmission de cet extrait à la MRC d'Arthabaska;

**QUE** le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise le directeur général à retirer les dossiers dont des paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC d'Arthabaska;

**QUE** le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord désigne M. Mathieu Couture, directeur général, et M. François Marcotte, maire, (dans le cas où M. Couture aurait un empêchement), à agir comme représentants de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 9 juin 2016.

**2016-02-23**                    **Ristourne 2014 MMQ - Dépôt à la table du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil la correspondance de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) selon laquelle la ristourne attribuée à notre municipalité pour l'année 2015 est de 2,186\$.

**2016-02-24**                    **Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier**

IL EST PROPOSÉ PAR : **STEVE LEBLANC**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 15,000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**2016-02-25**                    **Fonds de développement du territoire et Pacte rural - Repérage des adresses civiques en milieu rural**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord soumette un projet de mise en place d'une signalisation permettant le repérage des adresses civiques en milieu rural dans le cadre du Fonds de Développement des Territoires (FDT) 2015-2016 et du Pacte rural 2014-2019 de la MRC d'Arthabaska.

**2016-02-26**                    **Pacte rural - Projet de portes automatiques du Centre Communautaire**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord soumette un projet de remplacement de la porte d'entrée du Centre Communautaire afin d'y mettre en place un système de portes automatiques, facilitant ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduites dans le cadre du Pacte rural 2014-2019 de la MRC d'Arthabaska.

**2016-02-27**                    **Fonds de développement du territoire - Acquisition d'une Zamboni**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord soumette un projet d'acquisition d'une zamboni dans le cadre du Fonds de Développement des Territoires (FDT) 2015-2016 de la MRC d'Arthabaska.

**2016-02-28**                    **Fonds de développement du territoire - Appui au projet du CAP Eco-Communautaire**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du Canton de Ham-Nord Nord autorise l'organisme CAP Eco-Communautaire à présenter une demande d'aide financière pour son projet de développement du Centre d'apprentissage en pratique Éco-Communautaire au montant de 3,200\$ à la MRC d'Arthabaska via le Fonds de développement des territoires et dont la municipalité accepte de libérer de son enveloppe monétaire du FDT lui étant réservée un montant de 2,240\$, soit 70% du coût.

**2016-02-29**                    **Société d'Habitation du Québec (SHQ) - Renouvellement d'entente de gestion (Projet #6587, org. : 003564)**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente de supplément au loyer intervenue entre l'Office Municipal d'Habitation de Victoriaville-Warwick (OMH), la municipalité et la Société d'Habitation du Québec (SHQ) vient à échéance le 30 juin 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente peut être renouvelée pour une période de un an et neuf mois, soit du 1er juillet 2016 au 31 mars 2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE** renouveler l'entente de gestion (Projet #6587, org. : 003564) entre l'Office Municipal d'Habitation de Victoriaville-Warwick (OMH), la municipalité et la Société d'Habitation du Québec (SHQ) pour une période de un an et neuf mois, soit du 1er juillet 2016 au 31 mars 2018.

**2016-02-30**                    **Écovillage - Commandite projet EDE CAP**

**IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du canton de Ham-Nord participe, par une aide financière d'un montant de 850\$, au projet EDE CAP de l'organisme CAP Eco-Communautaire.

**2016-02-31**                    **Prix de vente - Terrains rue Nolette**

**IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'ANNULER** la résolution #2013-11-175;

**DE** fixer le prix de vente des terrains de la rue Nolette (incluant les services d'aqueduc et d'égout sanitaire) à 1.15\$/pi<sup>2</sup>.

**2016-02-32**                    **Défi Santé 5/30**

**IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**D'ALLOUER** un budget maximal de 1,000\$ pour la mise en place de la promotion et afin d'effectuer des tirages de participation dans le cadre du Défi Santé 5/30.

**2016-02-33**                    **Service d'Entraide des Hauts Reliefs (Nomination des représentants)**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**DE** nommer M. Mathieu Couture, directeur général, et Mme Annie Mercier, bénévole, en tant que représentants de la municipalité du Canton de Ham-Nord pour l'organisme "*Service d'Entraide des Hauts Reliefs*".

**2016-02-34                    Achat d'un Chapiteau**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la Municipalité du canton de Ham-Nord acquiert un chapiteau usagé d'une grandeur de 20 X 20 à M. Patrick Duchaine au montant de 1,000\$.

**2016-02-35                    Cuisines Collectives Bois-Francis - Demande de don**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 50\$ à l'organisme Cuisines Collectives Bois-Francis pour l'année 2016 et d'en autoriser le paiement.

**2016-02-36                    Association de paralysie - Demande de don**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

**D'ACCORDER** un montant de 50\$ à l'Association de paralysie Cérébrale pour l'année 2016 et d'en autoriser le paiement.

**2016-02-37                    Appui au projet du C.A.P. Eco-Communautaire- Prix Action David Suzuki**

IL EST PROPOSÉ PAR : **RÉMI BEAUCHESNE**  
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

**QUE** la municipalité du Canton de Ham-Nord appui le projet du C.A.P. Eco-Communautaire (Mme Nébesna Fortin) présenté dans le cadre du "Prix Action David Suzuki", projet ayant un impact écologique et environnemental plus que positif sur l'ensemble de notre communauté.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. d'une lettre envoyée à la ville de Disraëli afin d'obtenir une rencontre concernant une mise à jour sur le Site d'Enfouissement Sanitaire Intermunicipal;
2. d'une réponse reçue de ville de Disraëli comme quoi une rencontre sera effectuée en septembre prochain.
3. d'une demande de mise à jour sur le projet de la Clinique médicale;
4. de questions sur le budget 2016 au niveau des Loisirs et de la Culture

Le maire lève l'assemblée à 20h50.

---

François Marcotte, maire

---

Mathieu Couture, directeur général et  
secrétaire-trésorier.